

Rappel des conditions d'éligibilité au crédit d'impôt de 50%

Si vous payez l'abonnement Mon Lien Visio pour votre proche, vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt uniquement si vous remplissez ces 4 conditions à la fois :

- votre proche est un de vos parents, grands-parents ou arrière-grands-parents
- il habite en France
- il a plus de 65 ans
- il reçoit l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

1 – Comment remplir la déclaration d'impôt en ligne ?

Premièrement

Remplissez votre déclaration comme vous le faites habituellement jusqu'à arriver sur "Étape 3 : Revenus et Charges" :

The screenshot shows the 'Déclaration principale' progress bar with five steps: Étape 1 (Étapes préalables), Étape 2 (Renseignements personnels), Étape 3 (Revenus et charges), Étape 4 (Résumé et signature), and Étape 5 (Fin de déclaration). Below the progress bar, there are navigation buttons for 'Précédent' and 'Suivant'. The main content area is titled 'SELECTIONNEZ CI-DESSOUS LES RUBRIQUES QUE VOUS SOUHAITEZ FAIRE APPARAÎTRE'. It includes a search box with the text 'Pour vous aider à trouver les cases qui vous concernent, vous pouvez utiliser le moteur de recherche :' and an example 'Ex : saisissez « 7UD » ou « dons »'. Below the search box, there is a section for 'ANNEXES' with a button 'Déclarations ANNEXES'. The page footer indicates 'Etape 3 : Revenus et charges'.

Deuxièmement

Faites défiler le contenu de la page jusqu'à afficher la rubrique "CHARGES"

The screenshot shows the 'CHARGES' section of the tax declaration. It includes a list of checkboxes for various categories: 'Revenus non commerciaux professionnels', 'Revenus non commerciaux non professionnels', 'CHARGES', and 'DIVERS'. Under 'CHARGES', there are several options, including 'Réductions et crédits d'impôt : dons, frais de garde d'enfants, emplois à domicile, cotisations syndicales, prestations compensatoires, etc.' which is checked. Other options include 'Investissements locatifs', 'Travaux dans l'habitation principale', and 'Investissements Outre-Mer'. Under 'DIVERS', there is an option for 'Taux moyen d'imposition des Non-résidents, retenue à la source, comptes à l'étranger, reprises de réductions ou de crédit d'impôt, etc.'. The page footer indicates 'Rubrique « CHARGES »'.

Cochez la case "Réductions et crédits d'impôt : dons, frais de garde d'enfants, emplois à domicile, cotisations syndicales, prestations compensatoires, etc" puis cliquez sur le bouton Suivant tout en bas de la page.

(Note : si vous cochiez habituellement d'autres cases à l'étape 3, n'oubliez pas de le faire avant de cliquer sur le bouton Suivant).

Troisièmement

Remplissez les pages suivantes comme vous le faisiez habituellement jusqu'à ce que la page "VOS CHARGES" s'affiche :

The screenshot shows the 'VOS CHARGES' section of the tax declaration. It includes a progress bar and navigation buttons. The main content area is titled 'RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT'. It includes a 'Notice' button and several sections for entering information: 'Dons versés à des organismes établis en France', 'Dons versés à des organismes d'intérêt général', 'Report de l'excédent de dons des années antérieures', 'Cotisations syndicales des salariés et pensionnés', 'Services à la personne : emploi à domicile', and 'Prime de rente survie, contrats d'épargne handicap'. Each section has a corresponding input field or button. The page footer indicates 'Rubrique « Services à la personne : emploi à domicile »'.

Remplissez la rubrique "Services à la personne : emploi à domicile" :

- o **Case 7DB** : indiquez le coût total des services à la personne que vous avez payé pour vous et votre proche (dont l'abonnement Mon Lien Visio).
- o **Bouton "Détail"** : (étape obligatoire) cliquez dessus pour ouvrir un formulaire. Vous devrez ajouter les coordonnées de chaque organisme de services à la personne, ainsi que le détail des sommes versées pour chacun.
Consultez « Etape 4 » ci-dessous pour savoir comment remplir ce formulaire
- o **Case 7DL** : (à remplir obligatoirement) indiquez le nombre d'ascendants (parents, grands-parents ou arrière-grands-parents) de plus de 65 ans bénéficiaires de l'APA pour lesquels vous avez payé des services à la personne (dont l'abonnement Mon Lien Visio).
- o **Case 7DQ** : cochez cette case uniquement si c'est la première année vous faites appel à des services à la personne. (La première année le plafond de dépenses pris en compte par le crédit d'impôt passe de 12 000€ à 15 000€).
- o **Case 7DG** : cochez cette case uniquement si votre proche bénéficie d'une carte d'invalidité ou de mobilité inclusion avec la mention "invalidité".
(Le statut d'invalidité permet d'augmenter le plafond des dépenses prises en compte par le crédit d'impôt de 12 000€ par an à 20 000€ par an).
- o **Case 7DR** : remplissez cette case uniquement si vous avez reçu des aides financières pour payer des services à la personne. Indiquez le montant total des ces aides.
Exemples d'aides destinées à financer des services à la personne : Chèques CESU préfinancés, indemnités versées par votre employeur, par la CAF, etc.

Quatrièmement

Indiquez le nom et l'adresse de tous les organismes de services à la personne auxquels vous avez fait appel (pour vous et/ou votre proche) ainsi que les sommes versées pour chacun.

Pour Mon lien Visio indiquez : « HOMELINKS, 1 villa Pilaudo, 92600 Asnières »

The screenshot shows the 'EMPLOI D'UN SALARIÉ À DOMICILE' form. It includes a 'Notice' button and a section for entering the name and address of the beneficiary: 'Nom et adresse du bénéficiaire de votre versement (détail du montant versé)'. The example address is 'HOMELINKS, 1 villa Pilaudo, 92600 Asnières (XX euros)'. Below the address field, there are several empty input fields. The form has 'Annuler' and 'Valider' buttons. The page footer indicates 'Renseigner les coordonnées des organismes de services à la personne'.

Cinquièmement

Cliquez ensuite sur "Valider" pour fermer cette fenêtre, puis sur le bouton "Suivant" situé tout en bas de la page. Terminez ensuite sa déclaration comme vous le faites habituellement.

2 – Quels sont les justificatifs à fournir lors de la déclaration d'impôt ?

Aucun document n'est à transmettre lorsque vous faites votre déclaration d'impôt.

En revanche, vous devez conserver l'attestation fiscale que nous vous avons envoyé en prévision d'un éventuel contrôle du service des impôts

BESOIN D'AIDE

Vous pouvez contacter le service des Impôts au 0809 401 401 (service gratuit + prix appel) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, hors jours fériés.